

Demande de dossier

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Classe actuelle : _____

Établissement : _____

Grade en Karaté : _____

Palmarès : _____

Club : _____

Avis du professeur : _____

Avis du Président : _____

A retourner à ...

Christophe BRONDY
Centre de Karaté salle BELAIR
85200 FONTENAY LE COMTE
Tél. 06 71 47 42 26

Une SSS pour quoi faire ?

- ♦ **Faire plus de karaté** que d'autres pour progresser plus vite et mieux sans négliger les études.



- ♦ **Bénéficier du meilleur des encadrements possibles** : enseignement par des professionnels du Karaté eux-mêmes anciens athlètes de haut niveau, suivi scolaire particulier, suivi médical régulier, etc.
- ♦ **Préparer mieux les différentes compétitions Kata et Combat** : championnats départementaux et régionaux, critérium inter-régions et coupe de France...
- ♦ **Participer aux Critériums et/ou aux championnats de France UNSS de Karaté** sous les couleurs de l'établissement.
- ♦ **Poser les bases techniques essentielles pour intégrer la filière du "Haut niveau"** : préparation pour les sélections de l'Elite régionale, préparation pour l'entrée à la Section sportive Régionale, elle même, basée à Fontenay Le Comte... Pour viser, à terme, le niveau national.
- ♦ Enfin et surtout, **vivre une scolarité plus riche et plus intense, en allant au fond de ta passion.**



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE KARATE



COLLEGE A. TIRAQUEAU
76, rue du Gaingalet
B.P. 279
85205 FONTENAY LE COMTE
Tél. 06 71 47 42 26
Fax 02 51 51 10 49

Présentation

La Section Sportive Départementale Karaté du Collège André Tiraqueau de Fontenay le Comte fonctionne **en partenariat avec le Comité de Vendée de Karaté**. Elle bénéficie de l'appui du Conseil Général de Vendée, de la Direction Départementale Jeunesse et Sports et de la ville de Fontenay Le Comte.

Le statut de l'élève

Les élèves de toutes les SSD et leurs parents signent une charte au moment de l'inscription. Ils adhèrent à l'association sportive de l'établissement et sont donc licenciés U.N.S.S.

La scolarité devra rester parfaitement normale. Un suivi régulier du dossier de l'élève sera assuré. Les études restent prioritaires et conditionnent la participation aux entraînements. La coordination pédagogique de la section est assurée par un professeur d'E.P.S. du collège, Mme Vequaud.

Internat

L'élève peut être externe, demi-pensionnaire ou interne. En effet, le collège Tiraqueau dispose d'un **internat mixte de 40 places**, qui sera entièrement rénové à la rentrée 2006.

Il peut accueillir les élèves intéressés du lundi au vendredi, 17h00.



Fonctionnement de la SSS

L'entraînement

L'emploi du temps est aménagé pour permettre la mise en place de **3 cours par semaine : les lundi, mercredi et jeudi de 16h00 à 18h00**, auxquels viennent s'ajouter les entraînements dans le club d'origine et les différents stages départementaux et régionaux durant les week-ends.

L'encadrement

Les entraînements de la SSS sont **assurés ou supervisés par M. Christophe Brondy** (3ème DAN, Diplômé d'État 2nd degré, ancien athlète de haut niveau, Responsable de la Section Sportive Régionale du Lycée Rabelais), **assisté de M. Gaubard**, directeur technique départemental.

Le dojo

Les entraînements se déroulent dans le dojo de la salle Belair, équipé de **tamis, glaces, barres, équipement vidéo, appareils de musculation, espace réunion, matériels pédagogiques divers**.

Un bus assure le transport des élèves (à moins de 5 minutes du collège).



L'encadrement

L'élève bénéficie d'un **suivi médical** assuré par des médecins qualifiés au Centre Médical Sportif de Fontenay Le Comte.

Critère d'admission

SCOLAIRE

Avoir un bon dossier scolaire et un bon niveau de culture générale

SPORTIF

Etre au minimum ceinture orange ou posséder un fort potentiel

Avoir une forte motivation

Un test sportif de sélection est effectué

APTITUDE

Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du karaté.



Inscription

- **Demande de dossier auprès du Comité départemental**
- **Dépôt des candidatures entre JANVIER et MAI**
- **Test sportifs de sélection et visite du dojo fin MAI**
- **Sélection définitive après examen du dossier scolaire par le Chef d'établissement**